

L'association « Les voisins d'abord » organise un vide grenier

Le dimanche **13 septembre 2026** de 7h à 17 heures

Buvette et restauration sur place

Bulletin d'inscription

à retourner (**format papier**) à : Mme Jeanningros Bernadette 2 chemin des Charmeux 25530
Chevigney-lès-Vercel ou dépôt à l'accueil de Super U Valdahon sous enveloppe (inscrire vide grenier)
!!

Merci d'écrire très lisiblement !!

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____

Mail : _____

(à remplir obligatoirement et

lisiblement pour recevoir votre numéro d'emplacement et le plan la veille du vide grenier)

Adresse : _____

Code postal _____

Ville : _____

Cocher votre choix :

- ☐ 1 place de parking : 7 € pour 2.5 mètres de largeur sur 3.6 mètres de longueur, soit un montant total de 7 €.
- ☐ Autre : à préciser le nombre de places * 7 € (prendre 3 places minimum pour pouvoir garer votre voiture de tourisme **ET NON des utilitaires ou camions**) soit un montant total de :€

N° de carte d'identité/passeport : _____

Les professionnels ne sont pas admis. Merci de votre compréhension.

Pour que cette demande soit prise en compte (sous réserve de places disponibles), vous devez joindre à ce formulaire :

1. La liste (à compléter) des objets à vendre,
2. Ce bulletin d'inscription rempli
3. Votre règlement : espèces (montant exact) ou 1 chèque, En l'absence de règlement, aucune place ne vous sera attribuée
4. La copie de votre carte d'identité recto-verso

Je soussigné(e), _____,

☐ certifie sur l'honneur ne pas avoir participé(e) à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

☐ avoir lu le règlement,

☐ accepte le règlement

Signature :

Date :

Association les voisins d'abord

Tél 06 77 85 85 85 (Mme Farner)
Tél 06 84 98 35 65 (Mme Jeanningros)

Mail : videgrenier25@la poste.net

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande/souhait de participation au vide grenier du **13 septembre 2026**, veuillez trouver ci-joint :

- Le bulletin d'inscription,
- Le règlement du vide grenier : **à lire attentivement !**

Ci-dessous LA liste des 4 éléments **à joindre à votre dossier d'inscription** :

1. Le bulletin d'inscription, (il vous engage par rapport au règlement du vide grenier) merci de le remplir lisiblement et de noter lisiblement votre adresse mail,
2. Une liste des objets à vendre : **à compléter**
3. Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité nationale
4. Le règlement pour la location de l'emplacement au tarif calculé (cf bulletin d'inscription) en espèces pour le montant exact ou en chèque (à l'ordre de l'association « les voisins d'abord »),

L'ensemble des documents sont à retourner à :

- Mme Jeanningros Bernadette 2 chemin des Charmeux 25530 Chevigney-Lès-Vercel
- ou dépôt à l'accueil de Super U Valdahon **sous enveloppe (inscrire vide grenier sur l'enveloppe)**

Merci de nous retourner l'ensemble des documents complétés au plus vite pour validation de votre inscription (**le 6 septembre dernier délai**), sous réserve de places encore disponibles.

A retenir :

Votre inscription est automatiquement validée si vous l'envoyer avant le **6 septembre 2026**, **nous vous appellerons uniquement pour vous informer s'il n'y a plus de places, si nous refusons votre dossier ou s'il y a un problème sur votre dossier**

Vous recevrez votre numéro d'emplacement et le plan du vide grenier la veille le 12 septembre (sous réserve que votre mail soit bien lisible !)

Tant que le dossier est incomplet (documents, photocopies, règlement), l'inscription n'est pas validée et la place peut être attribuée à une autre personne.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre manifestation. Nous restons à votre disposition.

Le nombre de places à disposition pour accueillir des exposants va augmenter. Notre fonctionnement change. Il n'est plus possible de choisir son emplacement.

Merci aux habitués d'en prendre note !

Mme Farner

LISTE DES OBJETS A VENDRE

(liste obligatoire, merci de cocher **et de compléter en précisant globalement la nature des objets**)

- ☐ Vaisselle :
.....
- ☐ Jeux vidéo :
.....
- ☐ Console vidéo :
.....
- ☐ Jeux/jouets :
.....
- ☐ Bibelots :
.....
- ☐ Meubles :
.....
- ☐ Livres :
.....
- ☐ Matériel de bricolage :
.....
- ☐ Équipements divers :
.....
- ☐ Vêtements : taille/âge :
 - ☐ Homme :
☐ femme :
☐ fille :
☐ garçon :
.....
- ☐ Electroménager :
.....
- ☐ Loisirs :ex : tennis, équitation, pêche, randonnée.....
.....
- ☐ Matériel/équipements spécifiques : horlogerie, sport, collection, informatique, apiculture
.....
.....
- ☐ Autres :.....

Règlement du vide grenier Super U Valdahon

- Le prix de la location est de :
1 place de parking : 7 € pour 2.5 mètres de largeur sur 3.6 mètres de longueur.
- Les emplacements sont attribués par ordre d'inscription. Seul l'organisateur est habilité à modifier la disposition des emplacements. Il n'y a plus de possibilité de choisir son emplacement.
- Si vous annulez votre participation ou si vous ne venez pas le **13 septembre 2026**, vos frais de réservation ne vous seront pas remboursés, ils resteront acquis à titre d'indemnité à l'organisateur.
- Les objets exposés demeurent exclusivement sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses, détériorations.... L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). Produits illicites, d'origines frauduleuses ou neuves interdits. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou autre.
- L'installation des stands se fera à partir de 6h30 heures, le matin. Pas de tables fournies. Votre voiture doit être garée sur le parking exposants au plus tard à 7h45. Si vous souhaitez garer votre voiture de tourisme (**ET NON DES UTILITAIRES**) sur votre emplacement vous devez **OBLIGATOIREMENT** réserver **3** emplacements minimum.
- Le rangement, lui se fera de 16 heures à 17 heures. Il n'est pas possible de faire une réservation d'emplacement et de quitter le vide grenier en journée.
- Nous informons tous les exposants qu'ils devront se munir de sacs poubelles et laisser leurs emplacements propres comme à leur arrivée. En aucun cas, vous ne devrez laisser quoique ce soit sur votre emplacement.
- Les places non occupées après 7h30, ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
- Des places de parking sont à votre disposition pour vos véhicules. Merci de respecter l'emplacement prévu.
- Merci de respecter les lieux et l'environnement. Nous avons constaté des abus de certaines personnes qui laissent des débris, mégots sur le parking, les organisateurs se laissent donc le droit de refuser l'inscription de certaines personnes, il n'y a plus de sac poubelle distribué, merci de gérer vos déchets.
- Les organisateurs se laissent la possibilité de refuser tout dossier incomplet, illisible, ou les demandes de certaines personnes qui ont déjà participé et dont le comportement n'est pas respectueux.
- Pour l'inscription, merci de nous remplir et de nous renvoyer **en format papier** (**aucune inscription envoyée par mail ne sera prise en compte**) :
 1. Le bulletin d'inscription et d'engagement
 2. Le paiement de l'emplacement (espèces ou chèque)
 3. La liste des objets à vendre
 4. La photocopie recto/verso de votre carte d'identité

Tous les documents doivent être retournés avec les paiements pour que l'inscription soit valable (toutefois sous réserve de places encore disponibles) avant le **6 septembre 2026**

- La demande d'inscription, la présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.